

LAVONCOURT

Création d'un emploi d'avenir

Dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE), Coralie Mirousset a travaillé six mois avec les employés communaux en 2012...emploi prolongé d'un CDD de deux mois. Prenant en compte sa volonté de poursuivre son travail au sein de la commune, le conseil municipal lui propose un contrat d'avenir, nouveau dispositif réservé aux jeunes sans emploi en zone de revitalisation rurale (ZRR), à compter du premier décembre 2012 et pour trois ans. La prise en charge par l'état est de 75%. Elle bénéficiera de formations correspondant à son emploi auprès du CNFPT.

Le Plan Local d'Urbanisme est définitif et applicable dès à présent. Il peut être consulté au secrétariat de mairie.

Fleurissement et aménagement des espaces : des arbres seront taillés notamment au parc des roses. L'emplacement de certains bacs sera revu afin que les éléments du patrimoine soient davantage visibles (puits, fontaines...)

S'agissant des décors de Noël, de nouvelles prises seront installées rue de l'Europe.

Le conseil municipal accepte le programme de travaux forestiers 2013 pour un montant de 3349 € :
Dégagement manuel de plantation avec entretien de cloisonnements dans la parcelle 15.